



## **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'Ain – lundi 14 décembre 2020 - 14h15 - 18h**

**Présents :** Mme l'IA DASEN, Mme l'IA adjointe, M le Secrétaire Général, Mme Josserson (CPD, Conseillère de Prévention Départementale), M. Perrier (ISST, Inspecteur Santé Sécurité au Travail), Dr Lapierre (médecin de prévention), 2 assistantes sociales du personnel, 7 représentants du personnel (4 FSU/4 , 4 FO/2, 1 SE-UNSA/1).

### Ordre du jour:

1. *Approbation PV du 9 octobre 2020*
  2. *Crise sanitaire*
  3. *Suivi des mesures préconisées lors des CHSCT précédents.*
  4. *Analyse des fiches SST et autres signalements 2019-2020*
  5. *Fiches SST et autres signalements*
  6. *Rapport d'activité 2019-2020 du médecin de prévention et des assistantes sociales des personnel*
  7. *Bilan des visites d'établissements par le CHSCT: quelle information délivrée aux personnels et aux chefs de service ?*
  8. *Point d'étape sur le GT DUER*
  9. *Choix des établissements à visiter en 2020-2021*
  10. *Questions diverses*
- 

## **2. Crise sanitaire**

### **DASEN : point d'étape sur la situation sanitaire**

- suivi ordinaire de cette situation : globalement l'ensemble des établissements sont ouverts, écoles et collèges fonctionnent normalement avec protocole renforcé ; lycées selon un plan d'organisation validé par le recteur (la plupart des lycées de l'Ain) jusqu'au 22 janvier normalement (possibilité pour les élèves de lycée de reprendre à temps plein si la situation sanitaire le permet)
- la campagne régionale de tests antigéniques annoncée fin novembre sera déployée cette semaine. De son côté, le Conseil Régional lance une campagne dans les lycées (personnels + élèves) , sur la base du volontariat des professeurs, avec éventuellement une extension aux collèges de rattachement (personnels seulement). Les intervenants sont des laboratoires mandatés par le conseil régional. Pour l'éducation nationale, une campagne commence cette semaine, sur un "public cible", et se prolongera au retour des vacances.
  - Rappel : les personnels vulnérables ou symptomatiques peuvent toujours avoir une prescription pour un test PCR avec priorité en labo (résultats en 24h).
  - Des tests antigéniques seront destinés à tous les personnels de l'EN (public / privé) en contact des élèves. Ces tests ont un maximum d'efficacité pour les personnes symptomatiques. Ils ne sont pas à destination des élèves. Ils auront lieu dans un

établissement donné ou sur un autre lieu, par prise de RDV. Ce sont des personnels de l'EN volontaires qui testeront, ou des personnels habilités (comme le SDIS) en renfort. 26 infirmières volontaires ont été formées à l'hôpital de Fleyriat la semaine dernière, et seront dotées de l'équipement de protection nécessaire. Résultats dans la demi-heure. Si le test est positif, remontée des informations. Début de campagne mercredi dans le Pays de Gex (cité scolaire internationale de Ferney Voltaire) : personnels de cet établissement + **personnels des écoles du secteur du recrutement du collège**. Déploiement sur le département à venir (d'abord Oyonnax et Ambérieu).

**FSU** : Comment sera effectuée la diffusion de ces informations aux personnels ?

**SG** : utilisation de la base de ProxiRH : les collègues concernés ont reçu l'information directement.

**FSU**: Il y a toujours un besoin de clarification de la position des personnels vulnérables (travail à distance / ASA), et de communication précise.

La **DASEN** indique que la communication a été faite, les personnels sont en travail à distance.

**Mme la DASEN-adjointe** précise que, selon leur cas, les personnels sont en travail en distanciel, ou, quand il n'est pas possible, en ASA. L'information a été donnée via le BO (cf circulaire DGRH issue du BO pour lequel chaque enseignant peut s'abonner - cf également la lettre LIEN01 envoyée aux écoles qui fait un focus sur le BO) -> <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo45/MENH2031957J.htm>

**FSU** : il y a des incohérences, et des incompréhensions de la part des personnels sur la question du traçage, et de la définition des élèves / personnels "cas contacts". Il y a là aussi un besoin d'instructions claires.

**D. Lapierre** : il n'y a effectivement plus de tracing pour les élèves de primaire et même si le port du masque est généralisé à partir de 6 ans, les élèves sont considérés comme peu contaminants.

**FSU** : **Nous sommes très étonnés d'entendre "qu'il n'y aurait plus de tracing dans les écoles" !** La FAQ ministérielle en date du 25 novembre (la dernière mise à jour) précise pourtant, en présence d'un "cas confirmé de Covid", que *"Le directeur d'école ou le chef d'établissement informe immédiatement l'IA-DASEN qui prend contact avec l'agence régionale de santé (ARS) ; le directeur d'école ou le chef d'établissement, en lien avec le personnel médical de l'éducation nationale, élabore la liste des personnes, élèves ou personnels, susceptibles d'être contacts à risque au sein de l'école ou de l'établissement scolaire ;"* Une nouvelle fois, nous souhaitons que des éclaircissements soient apportés aux personnels de direction : sur les temps périscolaires, les directrices et directeurs sont-ils chargés de cette identification et remontée d'information auprès de vos services ?

Sur le temps scolaire, ce "tracing" doit-il continuer et avec quel outil (tableau excel précédemment envoyé dans les circonscriptions) ?

**DASEN** : nous sommes dans l'application stricte des consignes.

**Dr Lapierre** : le tracing dans le primaire concerne essentiellement les adultes entre eux ou lorsqu'un adulte testé positif a eu un contact avec des élèves sans respect des gestes barrières.

**DASEN** : globalement, les élèves respectent le port du masque, il n'y a eu aucun cluster dans notre département.

**FSU** : la contagiosité des enfants fait encore débat au sein de la communauté scientifique, il n'y a pas de consensus. Certains épidémiologistes émettent l'hypothèse que le virus continue à circuler de façon élevée car il circule dans les établissements scolaires, entre les enfants.

**NB** : nous prenons connaissance mardi matin de la note du conseil scientifique Covid 19 qui recommande de laisser les élèves libres de venir en cours, ou pas, jeudi 17 et vendredi 18 !

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note\\_d\\_eclairage\\_conseil\\_scientifique\\_modifiee\\_14\\_decembre\\_2020.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_d_eclairage_conseil_scientifique_modifiee_14_decembre_2020.pdf)

**DASEN**: il ne m'appartient pas de participer à un débat scientifique, il m'appartient de respecter les mesures prises par le gouvernement.

**La FSU** évoque le problème du brassage des élèves : on demande aux collègues d'anticiper la répartition des élèves en cas d'enseignants absents et non remplacés : cela entraîne beaucoup de difficultés au niveau organisationnel, notamment en cas d'Equipe Educative, de RDV de carrière, sans parler des brassage liés aux sorties à la piscine ...

**DASEN-adjointe** : il n'y a pas d'organisation possible dans le 1er degré pour accueillir les élèves en cas d'enseignants absents, autre que la répartition dans les autres classes. C'est une anticipation de la vie hors crise sanitaire. 2 ou 3 fois certaines écoles n'ont pas pu rester ouvertes. Il y a obligation de mise en œuvre du service public d'éducation.

**FSU** : un réassort de masques pour enfants est-il prévu ?

**SG**: chaque école fait remonter ses besoins. Il n'y aura pas de distribution généralisée avant les vacances. Il y en aura peut-être une en janvier.

**DASEN** : nous n'avons pas à fournir des masques pour les élèves, c'est juste en dépannage.

**Témoignages de la FSU qui se fait le relais de la profession dans le cadre de l'impact de cette crise sanitaire sur les conditions de travail :**

**- Au niveau pédagogique**

- arrêt des décloisonnements
- RASED prend les enfants par classe (donc un peu moins)
- accès à des salles annexes réduit
- temps perdu en terme de lavage de main, avec impact sur Emploi du Temps
- désinfection régulière du matériel en commun : réorganisation pédagogique lourde, notamment en maternelle (salle de motricité, ateliers de manipulation)

**- Au niveau des Risques Psycho-Sociaux (RPS)**

- Rythme fatigant, inflation des réunions, grande lassitude, stress dû à l'impréparation de l'institution, aux contre ordres, à la position de l'institution (confiance vs pression), à la Covid, tout simplement, stress que l'on fait ressurgir aux élèves malgré nous
- plus d'échanges entre collègues (sentiment d'isolement)
- les équipes se donnent un mal de chien à appliquer un protocole qui est inapplicable à la cantine et en centre de loisirs !
- directeurs : relation avec les parents récalcitrants qui ciblent le directeur comme responsable
- des enseignants / directeurs craquent ...

La profession souffre suite à la mise en place de ce protocole sanitaire.

**DASEN** : nous savons que ces deux premières périodes ont été d'une grande complexité et ont engendré une fatigue réelle.

### **3. suivi des mesures préconisées lors des CHSCTD précédents**

- **FSU: Question de l'amiante**, portée par la FSU lors du dernier CHSCT ordinaire du 25 juin 2020, à la suite d'un article publié dans « Libération ». Dans le 1<sup>er</sup> degré, situation très inégale en fonction des communes, révélée par l'enquête de l'ONS de 2016, qu'avait publié « Libération ». Pas de situation alarmante quant à la présence d'amiante, mais seulement en apparence, car beaucoup d'écoles n'avaient pas répondu, de nombreux directeurs ne savaient pas où était le DTA etc... La FSU avait observé que les écoles des villes de plus de 3 000 habitants avaient plutôt moins répondu que les écoles rurales, ce qui était plutôt anormal, car dans les villes, les interlocuteurs des mairies

devraient logiquement être mieux connus. Problème au niveau des communes suivantes : Bourg-en-Bresse, Jassans, Oyonnax, et celles du Pays de Gex. **Est-ce que l'IA-DASEN a communiqué avec ces communes ? Pour toutes les autres, un courrier à destination de l'association des maires de l'Ain est-il envisagé?** D'autre part, un décret datant de 2012 fixe comme date limite le 1<sup>er</sup> février 2021 pour mettre à jour tous les DTA dont la dernière mise à jour date d'avant le 1<sup>er</sup> février 2012. **Que prévoit l'administration pour s'en assurer ?**

**CPD** : Concernant les écoles, un courrier va être envoyé à l'association des maires de l'Ain. Pour les écoles de Bourg-en-Bresse, Jassans, Oyonnax et des communes du Pays de Gex, les conseillers de prévention de ces secteurs ont été sollicités : aucune difficulté d'obtention des DTA n'a été remontée par les directeurs.

**ISST** : Il n'est pas toujours simple d'obtenir les DTA des écoles auprès des communes mais c'est un document obligatoire que l'on obtient généralement lorsqu'on le demande. Il vaut mieux se focaliser sur la fiche récapitulative (et pas sur le DTA complet), qui est très bien faite pour pouvoir localiser les endroits où il y a éventuellement de l'amiante.

**La FSU** se félicite d'avoir mis à l'ordre du jour en juin cette question, ce qui permet de faire la lumière sur ce sujet. Nous reviendrons cette année sur la fiche récapitulative du DTA dans le cadre du groupe de travail sur le DUER, car cette fiche est censée être annexée au DUER, et ne l'est souvent pas. Or il est fondamental que tout le monde, y compris les personnels, où est localisée l'amiante, si les locaux en comportent.

- **FSU: Réponses rédigées par l'administration aux 5 avis adoptés lors du CHSCT du 9 octobre 2020** peu claires et incomplètes, notamment :

*Avis n°1 : suivi des agents vulnérables par le médecin de prévention ; la réponse n'en parle même pas.*

**Dr Lapierre** : Il n'y a pas de visite obligatoire pour les agents vulnérables.

*Avis n°2 : remboursement du matériel d'amplification acheté par les collègues. La réponse dit qu'une réflexion « serait opportune »... D'accord, mais l'employeur compte-t-il la mener ?*

**DASEN** : il n'y a aucune obligation de notre part. Ce ne sont pas des matériels de protection individuels. Je ne peux pas demander à des chefs d'établissement d'engager des actions qui ne sont pas réglementaires. Les établissements ont leur autonomie, je ne peux pas être "pro-active" en la matière.

**FSU**: ça n'était pas le sens de notre question. Si la "réflexion est opportune", il serait bien de la mener vraiment ! C'est bien beau de dire que les établissements sont autonomes, on a surtout l'impression qu'ils sont livrés à eux-même sur cette question. Ce serait précisément important que le ministère soit davantage "pro-actif" pour trouver des solutions techniques ou des aménagements afin que le port du masque soit supportable pour tous nos collègues.

**AVIS** (proposé par une autre organisation, adopté à l'unanimité):

« Le CHS CT D de l'Ain demande à l'IA DASEN, représentante de l'employeur de voir le rectorat pour créer une ligne budgétaire permettant de rembourser les frais occasionnés pour exercer leurs missions par les personnels évoqués dans l'avis n°2 du CHS CT D du 09/10/2020. »

*Avis n°5 : pourquoi la campagne de vaccination contre la grippe ne sera pas mise en place ? (alors que 13 millions de français se sont déjà fait vacciner, chiffres du 9 décembre 2020?) Pourquoi la vaccination n'est-elle pas proposée à l'ensemble des personnels ? (notamment ceux le plus en contact avec le public, c'est à dire les personnels éducatifs et ceux qui ont des missions d'accueil dans les établissements)*

**DASEN** : Il y a une priorisation de la vaccination en direction des personnes les plus fragiles.

- **Autre orga : Absence de réponse à certaines fiches SST ou réponses insatisfaisantes: cela ajoute de la crise à la crise.**

**CPD** : l'absence de réponse est due à l'absence de formation des personnels nouvellement nommés, elle-même due à la crise sanitaire. Depuis, toutes les fiches ont trouvé des réponses. Quant à la qualité des réponses, il n'est pas de notre ressort d'en juger.

**La FSU** reviendra sur ce point plus tard.

- **Autre orga** : diffusion des "masques inclusifs", prévue pour élèves, accompagnants et personnels malentendants. Elle doit être élargie aux Professeurs des Ecoles UPE2A et enseignants de Grande Section et CP, voire CE1.

**SG** : pour l'instant il n'y a pas de dotation pour ces publics, il est possible que cela évolue positivement mais on ne sait pas quand ni comment.

#### **4. Analyse des fiches SST et autres signalements 2019-2020**

**CPD** fait une analyse des signalements saisis en 2019-2020. Sur 120 signalements, 29 restent sans observations. On peut observer les thèmes suivants:

- 6 relation aux familles
- **31 EBEP (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers)**
- **30 conflits entre personnes**
- **24 crise sanitaire**
- 3 hors CHSCT Education Nationale
- 5 divers
- 2 réformes du bac
- 5 services administratifs

**FSU**: nous arrivons à peu près au même classement. Nous avons effectivement de plus en plus de remontées sur la question des EBEP dans les écoles. Dans le second degré, les conflits avec la hiérarchie sont une thématique qui revient de plus en plus, surtout dans les collèges.

**Les organisations syndicales interviennent conjointement sur les difficultés liées à l'inclusion scolaire systématique.** Des collègues font face à l'impossible. Dans l'Ain, beaucoup de conséquences négatives de la crise sanitaire, beaucoup d'inquiétudes sur ces situations d'élèves à besoin éducatif particulier. Ces situations touchent de plus en plus d'écoles, de nombreuses fiches sont remplies, avec parfois des réponses satisfaisantes et parfois non.

**DASEN** : l'école est inclusive. La crise a un impact sur l'ensemble des personnels et des élèves. Il y a une perte de repère due à la crise, et des difficultés sans aucun doute, difficultés plus perceptibles avec certains de ces enfants.

**FSU** : la lecture de certaines fiches SST d'écoles glacent le sang, avec des enfants de plus en plus violents, de plus en plus jeunes. Certains enseignants écrivent qu'ils ont été contraints d'immobiliser des enfants, ce que nous n'avons théoriquement pas le droit de faire ! Cela montre qu'un point de rupture a été atteint.

**DASEN** : le point de départ est néanmoins la loi de 2005. Nous favorisons l'inclusion d'un maximum d'élèves d'une classe d'âge. A partir de là, il convient d'apporter les réponses adaptées. Il faut inverser nos points de vue, nous ne sommes pas sur une externalisation de la différence mais sur une réponse la mieux adaptée possible, à l'intérieur de l'école. Le nombre d'AESH a été démultiplié. Nous travaillons aussi en collaboration avec l'ARS, le milieu social et la MDPH. Il y a des projets de vie pour les enfants en situation de handicap, l'accompagnement doit être évolutif.

**FSU** : nous sommes d'accord avec les éléments apportés par les autres organisations syndicales. En y ajoutant la question de la formation initiale et continue à celles évoquées de la baisse des effectifs, des RASED complets, des ULIS déployés en fonction des besoins, des AESH et enseignants référents en nombre suffisant, et le non-démantèlement des SEGPA et EREA

## 5. Fiches SST 2020 - 2021 et autres signalements

**CPD** : Au 11 décembre, 100 signalements dont 23 “sans observations” (souvent concernant les masques DIM pour lesquels une réponse générale a été apportée). Sur les thèmes:

- 14 bâtiment
- 32 charge mentale
- 13 gestes et postures
- 35 autre
- 6 produits

22 sont en lien avec les EBEP, 10 avec la crise sanitaire, 26 avec les masques, 6 avec les conditions de travail, 15 avec des conflits avec des personnes.

**Autre orga** : 15 fiches SST sont liées au port du masque. **Avis proposé :**

*Avis proposé : le CHSCT constate que les masques dégradent parfois la santé des personnels et empêchent d'enseigner correctement. La crise sanitaire perdure. Le CHSCT demande donc que les postes de travail des personnels qui le souhaitent soient aménagés afin de permettre aux personnels de remplir leur mission sans être obligés d'avoir le masque en permanence.*

**FSU**: nous sommes d'accord avec le constat, que nous avons souvent évoqué: des conditions de travail très difficiles pour les personnels, et un besoin d'aménagements, ou de solutions techniques. Mais nous sommes en désaccord avec la conclusion: nous n'allons pas demander que les personnels quittent le masque face aux élèves... c'est leur seule vraie protection contre le virus !

**Vote : 2 POUR (FO), 0 Abstention, 4 CONTRE (FSU + UNSA). L'avis n'est pas adopté.**

- **La FSU est intervenue au sujet des situations vécues dans 3 écoles pour lesquelles elle était mandatée**

- **Avis proposé par une autre orga (voté à l'unanimité POUR)**

*“ Le nombre d'absence non remplacées dans le 1<sup>er</sup> degré, donc de classes surchargées explose alors que le ministère demande à éviter le brassage des élèves.*

*Le CHSCTD de l'Ain du 14/12/2020, renouvelle sa demande du 11/09/2020 à savoir que Madame l'IA DASEN intervienne auprès de Monsieur le Recteur pour le recrutement immédiat sur la liste complémentaire afin de couvrir tous les besoins en enseignants du 1er degré. Cette demande est d'autant plus urgente que des personnes attendent sur cette liste et que les postes de contractuels « 3 mois » ne trouvent pas autant de candidats que de postes à pourvoir ”.*

**DASEN** : les listes complémentaires ne sont pas faites pour ça ; il est par ailleurs nécessaire de respecter le principe d'équité et il y a des enseignants qui sont formés pour enseigner...

## 6. Rapport d'activité 2019-2020 du MP et des AS du personnel

**SG** : le document envoyé aux participants qui ont pu en prendre connaissance en amont. Il propose une session de questions réponses

**FSU** : Merci pour ce rapport, c'est une bonne chose que le rapport soit conjoint, ce qui montre que le “service médico-social de prévention” commence à bien fonctionner, nous en remercions ses membres au nom des collègues. Par contre, à la lecture du rapport, et de sa conclusion p. 18, on observe qu'il n'a pas les moyens nécessaires et suffisants pour fonctionner : besoin de **“d'augmenter les temps de présence médicaux et infirmiers”**; “besoin des **“locaux nécessaires et adaptés”**”. On peut également lire p. 10 que **“la secrétaire n'était pas équipée pour le télétravail”...**

## Que prévoit l'administration pour pallier ces manques?

**Dr Lapierre** : "il y a effectivement de nettes améliorations à apporter en termes de moyens. On intervient aussi auprès des perdus nouvellement nommés.

**FSU : pp 7 et 16:** augmentation (de 12,2% l'an dernier à 15,5% cette année) des problématiques **d'ordre professionnel**. Et nette augmentation de la part des **pathologies rhumatismales** (de 20,3% l'an dernier à 33,9% cette année). **lien avec le confinement et la période de travail à distance?**

**Dr Lapierre** : ça peut jouer. Il y a aussi le fait qu'on fait pas mal d'aménagement de poste avec effet bouche à oreille. Ca peut être aussi lié à la tranche d'âge concernée. Question de la prévention à mener sur les postures."

**FSU : p. 13: ASIA spécifique Pays de Gex:** le nombre de bénéficiaires a fortement baissé en 2 ans: 39 en 2018, 33 en 2019... et seulement 23 en 2020. **Est-ce parce que les besoins se réduisent, ou parce que le dispositif est moins bien connu des personnels?**

**Assistante sociale secteur du Pays de Gex** : différentes hypothèses, dont la suivante : les PE se tournent vers le parc locatif public, avec des réponses de plus en plus efficaces : le dispositif concernant le logement social fonctionne bien. 2 commissions sont réunies chaque année (AS, bailleurs, sous-préfecture et CCPG) : aucune personne nouvellement nommée ne s'est retrouvée sans logement excepté deux mais ce sont des situations à la marge pour des raisons administratives (dossiers incomplets).

**FSU : p. 16:** Attention attirée sur **les TMS**, en particulier pour les personnels administratifs et les enseignants de maternelle. **Quelles mesures de prévention envisagées? Quels sont les éléments présents dans les DUER et les plans de prévention des écoles maternelles?**

**Médecine de prévention** : mise en œuvre de prévention tertiaire en maternelle déjà effective. Aménagement de poste pour réduire le coût de leur pathologie. Il y a un fort enjeu de l'aménagement matériel du poste car les conséquences sur la santé sont importantes.

**FSU** : d'où l'importance du gpe de W sur le DUER sur cette question

## 9. Choix des établissements à visiter en 2020-2021

Validés en GT (accord FSU-UNSA-FO et administration):

- Ecole Jean Calas (initialement prévue en novembre)
- Ecole maternelle de Villars-lès-Dombes: thème "DUER", circo de la Dombes (souhait de l'administration), nouvelle école donc part de zéro sur la rédaction du DUER (intéressant).

-----

## Les élus FSU en CHSCT de l'Ain :

- Nicolas JAMBON (SNES-FSU), secrétaire du CHSCTD01
- Marie-Claire LOONIS (SNUipp-FSU)
- Pascal BOYER (SNES-FSU)
- Yoann ROBERT (SNUipp-FSU)

